L’Union Africaine (aussi) rappelle sa mission déployée pour l’observation électorale en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Communiqué

Addis Abéba, le 28 février 2020: Le Président de la Commission, S.E. Moussa Faki Mahamat reste préoccupé par les récents développements pré-électoraux en République de Guinée caractérisés par la poursuite d’une forte controverse sur le fichier électoral et l’impossibilité du déploiement de la mission de bons offices composés de quatre chefs d’État de la CEDEAO.

La position de l’organisation continentale alignée, en vertu du principe de la subsidiarité, sur celle de l’organisation régionale, en l’occurrence la CEDEAO, amène à reconsidérer le maintien de la mission d’observation de l’Union africaine déjà en place.

En conséquence de tous ces faits, il est décidé de rappeler la mission d’observation déployée pour l’observation des élections législatives prévues en République de Guinée le 1er mars 2020.

La Commission de l'Union africaine reste et demeure entièrement disposée, en concertation avec la CEDEAO, et en solidarité avec le gouvernement et tous les acteurs politiques et sociaux de Guinée à accompagner le processus électoral dans ce pays conformément aux principes de l'organisation qui régissent l'observation des élections en Afrique.

Lien du communiqué de l'UA ici

Lire aussi: La CEDEAO renonce « à déployer une mission d'observation des élections en Guinée »

La CEDEAO renonce « à déployer une mission d'observation des élections en Guinée »

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Dans un communiqué publié sur le site de l'institution sous

régionale, la CEDEAO confirme avoir initié une mission des chefs d'Etats qui devait arriver à Conakry le vendredi 28 février 2020. Mais, malheureusement, elle « a dû être reportée compte tenu de certains engagements et contraintes liés au calendrier électoral du président de la République de Guinée. »

Sur le renoncement à l'envoi d'une mission d'observation électorale, l'organisation sous régionale justifie cette décision par « certains
facteurs qui laissent supposer que la situation sur place n'est pas exempte de
risque ».

« [ ] la situation sur place n'est pas exempte de risque »

Lisez l'intégralité du communiqué (PDF ici)

Alpha Condé, lâché par son ministre de l'enseignement supérieur, perd un fidèle

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Jusque-là, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Abdoulaye Yéro Baldé vient de démissionner du
gouvernement de Ibrahima Kassory Fofana.

Publiée par le site guineenews, la lettre de démission datée du 27 février 2020 fait mention des raisons d'une telle décision. Lisez!

Nombreux parmi nous ont gardé cet espoir pendant longtemps. Mais aujourd'hui, force est de constater que les valeurs pour lesquelles notre Parti le RPG a lutté sont reléguées au second plan. Les institutions et le tissu social qui constituent le socle d'une nation qui se veut forte sont fragilisés chaque jour davantage. La sérénité dans le fonctionnement de l'Etat est mise à rude épreuve, l'environnement n'est plus favorable à la conduite des affaires de l'Etat dans l'intérêt des populations et la crédibilité de nos actes s'effrite.

Au vu de ce constat, j'ai décidé en accord avec ma conscience de démissionner du Gouvernement à compter de ce jour.

Je vous remercie de la confiance placée en ma modeste personne et je crois vous avoir servi avec loyauté et abnégation.

Je reste et demeure membre du RPG pour continuer à contribuer aux idéaux qui m'ont amené à adhérer à ce Parti.

Veuillez agréer, Excellence Monsieur le Président de la République, l'expression de ma très Haute et Respectueuse Considération.

Abdoulaye Yero BALDE

Copie : Son Excellence Monsieur le Premier Ministre

Guinée: l'armée ne doit pas interférer dans le processus électoral [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Alors qu'au moins 37 personnes ont été tuées depuis octobre 2019 lors des manifestations du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) en Guinée, l'appel à la mobilisation de toutes les unités de l'armée de terre par son chef d'État major risque de faire basculer le pays dans un cycle de violences et de répression incontrôlable. Étant données les violences commises par les militaires depuis des décennies dans le pays, et l'impunité dont ils ont toujours bénéficié – l'emblématique procès du 28 septembre 2009 n'a notamment toujours pas eu lieu -,

la FIDH et ses organisations membres appellent le gouvernement à cantonner les forces armées dans leurs casernes et à prendre les mesures nécessaires pour endiguer les violences faites aux manifestants et cesser la répression des opposants.

Le message du 24 février du Chef d'État major de l'armée de terre, Pépé Roger SAGNO, mettant « toutes les unités de l'armée de terre en alerte à partir du mardi 25 février 2020 sur toute l'étendue du territoire national et cela jusqu'à nouvel ordre », et demandant à des unités militaires d' « organiser des patrouilles diurnes et nocturnes » est un nouveau signe de l'escalade en cours, qui pourrait **menacer à terme l'unité et la paix dans le pays.**

Ce message est intervenu une semaine avant l'organisation du référendum du 1er mars, qui vise à **l'adoption d'une nouvelle Constitution ouvrant la possibilité d'un troisième mandat pour le Président Alpha Condé**, au pouvoir depuis décembre 2010. En réaction, le FNDC appelle à de nouvelles journées de manifestations à partir d'aujourd'hui, jeudi 27 février.

« Étant donné l'impunité quasi totale accordée aux membres des forces armées guinéennes depuis des décennies, la mise en alerte et le déploiement des unités de l'armée de terre dans tout le pays ne peuvent

qu’alimenter le cycle des violences et de répression. Notre message est
clair : les militaires doivent rester dans les casernes et ne pas
interférer dans la vie politique et la séquence électorale en cours,
déjà très controversées » ajoute Drissa Traoré, Vice Président de la
FIDH.

Des unités spécialisées sont déjà déployées dans le cadre du processus électoral, ce qui n’a pas empêché des dizaines de morts par
balles, une fois encore dans une totale impunité.

Les manifestations appelées par le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC) afin de contester la volonté présidentielle de changer la constitution pour permettre un troisième mandat, assimilable à un coup d’État constitutionnel**, ont déjà été violemment réprimées par les forces de l’ordre**, occasionnant la mort d’au moins 37 personnes depuis octobre 2019. « Selon des sources concordantes, la plupart de ces victimes ont été tuées par balles et aucune mesure concrète n’a encore été prise par les autorités compétentes pour mener des enquêtes sérieuses et poursuivre en justice les présumés auteurs de ces crimes » insiste Abdoul Gadiry DIALLO, Président de l’OGDH.

A quelques jours d’une élection controversée, **la situation est extrêmement tendue.**
Outre les 37 personnes tuées depuis octobre 2019, plusieurs cas de
blessés – dont une dizaine par balles – des arrestations et détentions
arbitraires, des menaces et intimidations contre des journalistes dans
l’exercice de leur métier ainsi que des destructions d’édifices publics

et de biens ont été remontés à nos organisations. « La plupart des
arrestations ont été effectuées en violation des règles de procédure
pénale » a dénoncé Me Frédéric LOUA, Président de MDT.

Outre leur demande de cantonnement des militaires à leur caserne, la
FIDH et ses ligues membres en Guinée condamnent les violences commises
contre les manifestants, exigent **la libération sans délai des militants du Front National pour la Défense de la Constitution** (FNDC) arrêtés, et demandent l'ouverture d'une enquête pour situer les responsabilités du récent cycle de violences.

Enfin, la FIDH et ses ligues membres rappelle que la Constitution Guinéenne en ses articles 6, 9, 10 et 7 garantit respectivement le droit à la vie, le droit à l'intégrité physique et morale, l'interdiction contre les arrestations et détentions arbitraires, le droit de manifestation et de cortège, la liberté d'expression et oblige l'État à les respecter et à les protéger. « **La république de Guinée est partie à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la Gouvernance qui consacre le principe de l'alternance démocratique. L'État guinéen doit s'y soumettre** » a ainsi déclaré Alice MOGWE, Présidente de la FIDH.

---

fidh

Qu’attendent les partenaires internationaux de la Guinée pour agir? [ACAT]

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

L’annonce de la tenue du référendum constitutionnel et des élections législatives le 1er mars 2020 a exacerbé les tensions au sein de la société guinéenne. Les violences à l’encontre des leaders de la société civile et des partis politiques, réunis au sein du Front National de Défense de la Constitution (FNDC), redoublent. Nous appelons les partenaires internationaux à plus de fermeté pour que la Guinée respecte les droits humains et reconnaisse que les élections ne peuvent se tenir dans le contexte actuel.

Depuis mi-octobre 2019 et le début de la mobilisation contre le « coup d’État constitutionnel » qui permettrait au Président Alpha Condé de briguer un 3e mandat, le recours abusif à la force létale par les forces de sécurité est quasi-systématique. Selon plusieurs organisations de la société civile en Guinée, dont les membres de la coalition Tournons la Page-Guinée, plus de **40 civils ont été tués** – souvent en marge

des manifestations et par armes à feu – **62 personnes blessées** et **environ 90 personnes arrêtées**. A cela s'ajoutent les nombreuses **menaces et intimidations** dont les leaders de la société civile et des partis politiques font l'objet. La déclaration du Président guinéen qui, lors d'un meeting à Faranah le 20 février 2020, a appelé ses partisans à frapper quiconque saccagerait les urnes le jour du vote témoigne du climat de tensions.

Alors qu'une escalade des violences est à craindre à l'approche du 1er mars, les invitations de la Communauté internationale – principalement le représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel et les Etats-Unis – à dialoguer et à organiser des élections sans violence et respectueuses des droits humains sont restées, jusqu'à présent, lettre morte. Le 24 février 2020, en raison de la persistance des insuffisances constatées sur le fichier électoral, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) a indiqué « *qu'il* [lui] *sera difficile de continuer de soutenir le processus électoral en Guinée* ». Le fait que l'OIF se retire suggère que la communauté internationale commence à se désolidariser des scrutins à venir.

Pour éviter un embrasement en Guinée qui pourrait avoir des conséquences dans toute la sous-région de l'Afrique de l'Ouest, les partenaires internationaux de ce pays, **en premier lieu l'Union européenne (UE) et la France,** doivent prendre acte de la

décision de l'OIF, et **affirmer que les élections législatives et le référendum constitutionnel ne peuvent pas se tenir dans les conditions actuelles**.

À la suite de la Résolution d'urgence adoptée le 13 février dernier
par le Parlement européen, l'UE et ses États membres doivent **activer**
les leviers diplomatiques dont ils disposent (notamment l'article 96 de
l'Accord de Cotonou) pour que la Guinée respecte les droits
constitutionnels à manifester et à s'exprimer librement ainsi que ses
engagements en matière de droits humains, notamment le non usage
excessif de la force, la lutte contre la torture, et les droits des
personnes détenues.

L'instrumentalisation des divisions ethniques à des fins
électorales doit être condamnée publiquement et leurs auteurs doivent
être avertis qu'ils seront comptables devant la justice en cas de graves
violations des droits humains.

Contacts presse :

- Laurent Duarte, coordonnateur international de Tournons La Page laurent.duarte@secours-catholique.org , Tél : +33 6.50.39.17.83
- Barthélemy Dioh, directeur de la communication ACAT communication@acatfrance.fr, Tél : +33 1.40.40.74.10
- Sophie Rebours, responsable relations médias et influenceurs CCFD-Terre Solidaire. s.rebours@ccfd-terresolidaire.org, Tél : +33 1. 44. 82. 80. 64

- Virginie Péron, responsable du service communication LDH
  presse@ldh-france.org, Tél : +33 1.56.55.51.07
- Isabelle Merny, directrice de la communication Aide et Action
  Isabelle.merny@aide-et-action.org, Tél : +33 1.55.25.70.49

Signataires:

Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)

Aide et Action

CCFD-Terre Solidaire

CFDT

Plateforme Dette et développement (et ses organisations membres)

Ligue des droits de l'Homme (LDH)

Tournons la page (et ses organisations membres)

Alpha Condé refuse de recevoir une mission de haut niveau de la CEDEAO

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Une mission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) pilotée par plusieurs chefs d'État de l'organisation devait se rendre en Guinée ce vendredi.

Selon les confrères de RFI, cette mission de haut niveau "aurait dû regrouper quatre présidents : le Nigérian Muhammadu Buhari, le Ghanéen Nana Akufo Ado, le Burkinabè Roch Christian Kaboré et le Nigérien et dirigeant en exercice de l'institution régionale, Mahamadou Issoufou".

Selon RFI, "le président guinéen Alpha Condé aurait été approché par la Cédéao, mais le chef d'État a opposé une fin de non recevoir à la délégation."

Lire la source

Message du FNDC à l'armée

nationale

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Le **FNDC**

> *Appelle l'Armée nationale à demeurer républicaine et à cesser de protéger un seul Guinéen, M. Alpha Condé contre tout le Peuple de Guinée.*

Déclaration

La Guinée entame une semaine cruciale de son Histoire.
Monsieur Alpha Condé est en passe de perpétrer son coup d'Etat constitutionnel
en dépit de la désapprobation du peuple de Guinée et des multiples
interventions des autorités morales et religieuses, des leaders d'opinion et de
la communauté internationale.

Ayant noté que tous les sacrifices consentis par le
Peuple de Guinée (assassinats, emprisonnement, kidnapping) ainsi que toutes les
démarches engagées pour convaincre Monsieur Alpha Condé d'abandonner son projet
de troisième mandat, ont toutes échoué ;

- Considérant le Coup d'Etat civil en cours depuis le 19 décembre 2019 et qui est maquillé sous le label de ''référendum'' ;
- Considérant le parjure dont M. Alpha CONDÉ s'est rendu coupable en violant son serment de respecter et de faire respecter la Constitution ;
- Considérant le refus de M. Alpha Condé de mettre en place la Haute Cour de justice qui aurait pu le juger pour haute trahison ;

Le FNDC, porteur des aspirations démocratiques du Peuple de Guinée, ***décide de ne plus reconnaître M. Alpha CONDÉ comme Président de la République de Guinée et demande son départ immédiat et sans conditions du pouvoir.***

Par conséquent, le FNDC :

- Appelle toutes les guinéennes et tous les guinéens à sortir massivement à partir de ce jeudi 27 février pour empêcher par tous les moyens légaux le putsch constitutionnel de M. Alpha CONDE;
- Invite tous les citoyens à user de la légitime défense pour résister, conformément à l'article 21, alinéa 4 de la Constitution, aux milices que M. Alpha Condé tente de constituer pour perpétrer son coup d'Etat constitutionnel ;
- Appelle tous les citoyens guinéens civils et militaires à se mobiliser pour déjouer le coup d'Etat constitutionnel en cours ;
- Exhorte ses antennes dans les préfectures, les sous-préfectures, les communes, les quartiers et districts ainsi que toutes ses organisations membres et leurs démembrements sur l'ensemble du territoire à redoubler d'engagement pour éviter le recul démocratique;
- Met en garde les représentants des institutions de la République et les administrateurs territoriaux quant aux conséquences de leur collaboration directe ou indirecte

avec ceux qui ont trahi la Constitution, la République et la souveraineté nationale ;

- **Appelle l'Armée nationale à demeurer républicaine et à cesser de protéger un seul Guinéen, M. Alpha Condé contre tout le Peuple de Guinée.**

Par ailleurs, le FNDC :

- Invite la CEDEAO et l'UA au respect de leurs propres principes sur la gouvernance démocratique, notamment en ce qui concerne les coups d'Etat, car qu'il soit militaire ou civil, un Coup d'Etat équivaut à un Coup d'Etat ;
- Félicite et remercie les députés européens pour leur courageuse prise de position et demande à la Commission de l'UE de prendre des sanctions concrètes contre le régime dictatorial et sanguinaire de M. Alpha Condé ;
- Appelle la CEDEAO, l'UA et le Conseil de sécurité des Nations Unies à prendre des sanctions collectives et individuelles contre les promoteurs du coup d'Etat constitutionnel ainsi que les auteurs et commanditaires des répressions sanglantes et crimes contre l'humanité en Guinée ;

La lutte de longue haleine entreprise par le Peuple
souverain de Guinée épris de paix et de justice, ne s'arrêtera pas au 1er mars
et continuera jusqu'au départ de M. Alpha Condé.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 24 février 2020

[Vidéo] Plénière du parlement européen: Alpha Condé sur le banc des accusés

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Parlement Européen_Séance plénière du 13 février 2020 _ *La Guinée, et notamment les violences commises à l'encontre des manifestants*

La République de Guinée, et notamment la violence à l'encontre des manifestants.

Résolution du Parlement européen du 13 février 2020 sur la République de Guinée, et notamment la violence à l'encontre des manifestants (2020/2551(RSP))

Le Parlement européen,

– vu ses résolutions antérieures sur la République de Guinée,

– vu la déclaration conjointe des Nations unies, de l'Union européenne

et des
ambassades des États-Unis et de la France à la République de Guinée du
5 novembre 2019,

– vu le
Communiqué de la Commission de la Communauté économique des États de l’Afrique
de l’Ouest (CEDEAO) suite aux incidents du 4 novembre 2019 à Conakry,

– vu le
communiqué de presse de la Commission africaine des droits de l’homme et des
peuples sur la répression des manifestations en Guinée, du 9 novembre 2019,

– vu la
trente-cinquième session de l’examen périodique universel du Conseil des droits
de l’homme de l’Organisation des Nations unies, du 30 au
31 janvier 2020,

– vu le
pacte international relatif aux droits civils et politiques de 1966,

– vu l’accord
de partenariat entre les membres du groupe des États d’Afrique, des Caraïbes et
du Pacifique, d’une part, et la Communauté européenne et ses États membres,
d’autre part (l’accord de Cotonou),

– vu la
charte africaine des droits de l’homme et des peuples, adoptée le
27 juin 1981 et entrée en vigueur le 21 octobre 1986,

– vu la Constitution de la République de Guinée, approuvée par le Conseil national de transition le 19 avril 2010 et adoptée le 7 mai 2010,

– vu la Déclaration universelle des droits de l’homme,

– vu le programme indicatif national pour la période 2015-2020 du 11e Fonds européen de développement, qui alloue des fonds à la République de Guinée,

– vu l’article 144, paragraphe 5, et l’article 132, paragraphe 4, de son règlement intérieur,

A. considérant que le président Alpha Condé est au pouvoir dans la République de Guinée depuis son élection en 2010 et sa réélection en 2016; que le pays a vu des manifestations massives depuis la mi-octobre 2019, menées principalement par le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), sur fond de craintes que le président Condé cherche à étendre ses pouvoirs constitutionnels; que la Constitution de la République de Guinée limite à deux le nombre de mandats présidentiels; que le deuxième mandat du président Condé arrivera à son terme à la fin de l’année 2020;

B. considérant que son élection à la présidence en 2010 était la première étape pour des réformes démocratiques et de transparence après des années de

régime militaire;
que le président Condé est accusé de corruption et d'imposer des
restrictions à la liberté politique; qu'une réforme constitutionnelle ayant
pour seule fin d'étendre les limites du mandat présidentiel pour permettre à
Alpha Condé de rester au pouvoir a déclenché des violences;

C. considérant
que le président Condé a aussi récemment tenté de supprimer les obstacles
institutionnels à sa réforme en influençant la Cour constitutionnelle de la
République de Guinée et la Commission électorale; qu'en mars 2018, le
président de la Cour constitutionnelle, Kéléfa Sall, a été démis de ses
fonctions; que le ministre de la Justice, Cheick Sako, a démissionné en
raison de son opposition aux modifications de la constitution permettant un
troisième mandat présidentiel;

D. considérant
que le parti au pouvoir, le Rassemblement du peuple de Guinée, ne dispose pas
de la majorité parlementaire des deux tiers nécessaire pour modifier la
constitution; qu'un référendum sur la réforme constitutionnelle contournerait
l'Assemblée nationale guinéenne;

E. considérant
que le 19 décembre 2019, le président Condé a annoncé un projet
d'organiser un référendum sur la réforme constitutionnelle le

1er mars 2020;
que les élections législatives initialement prévues le 16 février ont été repoussées et se tiendront le même jour que le référendum; que la nouvelle constitution proposée inclut une extension du mandat présidentiel de cinq à six ans, avec une limite de deux mandats; qu'il est attendu que le président Condé usera de ce changement constitutionnel pour briguer un troisième mandat présidentiel;

F. considérant que le FNDC, une alliance de partis d'opposition, d'organisations de la société civile et de syndicats, a organisé des manifestations et prévoit des grèves en opposition à la réforme constitutionnelle; qu'au moins sept personnes du FNDC ont été arrêtées du 12 octobre au 28 novembre 2019 et ont été poursuivies pour actes ou manœuvres de nature à troubler l'ordre public et à compromettre la sécurité publique pour avoir appelé à manifester contre le projet de nouvelle constitution, et finalement acquittées à la suite de pressions internationales;

G. considérant que la situation dans le pays est électrique, avec de fortes tensions politiques et des épisodes de manifestations violentes; que la réponse du gouvernement à ces épisodes a été musclée et que la police a réagi avec une force excessive, indue et illégale à l'encontre des

manifestants, les
organisations de défense des droits de l’homme ayant fait état de barricades,
de fusillades et d’utilisation de gaz lacrymogène, principalement à Conakry, la
capitale, et dans la région de Mamou, bastion de l’opposition dans le nord;
qu’à Wanindara, la police aurait utilisé une femme comme bouclier humain pour
se protéger de pierres lancées par les manifestants;

H. considérant
que Fodé Oussou Fofana, vice-président du principal parti
d’opposition, l’Union des forces démocratiques de Guinée, a accusé le président
de «coup d’État constitutionnel» et de «fraude»; que les partis d’opposition se
sont engagés à boycotter les élections législatives en signe de protestation;

I. considérant
que la CEDEAO et la Commission africaine des droits de l’homme et des peuples
ont toutes deux demandé le respect des droits fondamentaux des manifestants et
l’amélioration de la gestion des manifestations par les forces de sécurité;

J. considérant
que la Commission des droits de l’homme des Nations unies a relevé que les
forces de sécurité, en réagissant aux manifestations qui ont débuté à Conakry
les 14 et 15 octobre 2019, «n’ont pas respecté les normes et
standards internationaux en matière d’usage de la force»; que les obsèques des
manifestants tués au cours des manifestations ont été ternies par de nouvelles

violences et morts;

K. considérant

que la République de Guinée figure à la 101e place du classement mondial de la liberté de la presse de 2019, sur 180 pays; que depuis 2015, au moins 20 journalistes ont été convoqués, détenus ou poursuivis; que depuis le début des manifestations en octobre 2019, des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des militants issus de la société civile ont été arrêtés, parmi lesquels Abdourahmane Sanoh (coordinateur du FNDC), qui a par la suite été relâché, tandis que d'autres sont toujours détenus et soumis à des violences; qu'au moins 28 civils et un gendarme ont été tués au cours des manifestations; que les organisations de défense des droits de l'homme estiment qu'au moins 70 manifestants ont été tués depuis 2015, parmi lesquels Amadou Boukariou Baldé, un étudiant battu à mort par des officiers de police lors de manifestations à l'université de Labé en mai 2019;

L. considérant

que plusieurs ONG locales dénoncent les conditions de détention en République de Guinée et notamment «de graves inadéquations sur le plan de la surpopulation, de la nourriture, de la nutrition, ainsi qu'une carence au niveau de la formation dispensée à la plupart des gardiens de prison» (selon le rapport de Human Rights Watch); que si ces conditions sont

inquiétantes dans l'ensemble du pays, elles sont particulièrement graves dans la Maison Centrale de Conakry;

M. considérant que la République de Guinée est l'un des pays les plus pauvres d'Afrique et souffre toujours des séquelles laissées par des années de mauvaise gestion économique et de corruption, malgré qu'elle détienne les premières réserves mondiales de bauxite dans les mines entourant Boke; que les deux tiers des 12,5 millions de Guinéens vivent dans la pauvreté et que la crise Ébola entre 2013 et 2016 a affaibli considérablement l'économie du pays; considérant que les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent plus de 60 % de la population, sont particulièrement touchés par le chômage;

N. considérant que dans le contexte actuel de manifestations contre la réforme constitutionnelle, qui a exacerbé les affrontements entre le gouvernement et les partis politiques, l'Organisation guinéenne de défense des droits de l'homme et du citoyen (OGDH) a dénoncé des violations répétées des droits de l'homme en République de Guinée; que ces violations ont mené à la destruction de bâtiments et d'infrastructures publics, à des tentatives d'attiser les divisions ethniques et à des expropriations forcées de propriétés privées;

qu’entre février et mai 2019, le gouvernement de la République de Guinée a exproprié par la force plus de 20 000 personnes de quartiers de Conakry afin de fournir des terrains pour des ministères gouvernementaux, des ambassades étrangères, des entreprises et d’autres projets de travaux publics;

O. considérant qu’entre 2014 et 2020, l’Union européenne apporté un soutien à la République de Guinée au moyen du programme indicatif national du 11e Fonds de développement européen (FED) pour un montant de 244 000 000 EUR, centré sur la réforme institutionnelle et la modernisation de l’administration, l’assainissement urbain, la santé, le transport routier et le soutien à l’ordonnateur national;

1. déplore les violences actuelles dans la République de Guinée; condamne fermement les atteintes à la liberté de réunion et d’expression, ainsi que les actes de violence, les meurtres et les autres violations des droits de l’homme; invite les forces gouvernementales à faire immédiatement preuve de retenue et à autoriser les manifestations légitimes et pacifiques à avoir lieu sans intimidation;

2. invite le gouvernement de la République de Guinée à lancer rapidement une enquête transparente, impartiale et indépendante sur les morts et les

blessures de
manifestants ainsi que les accusations d’usage excessif de la force et d’autres
violations des droits de l’homme par des agents des services répressifs;
demande que les responsables, y compris au sein des forces de police et de
sécurité, soient tenus de rendre des comptes et ne bénéficient pas d’une forme
d’impunité; rappelle au gouvernement de la République de Guinée que la lutte
contre la corruption et pour mettre fin à l’impunité devrait constituer une
priorité;

3. **regrette profondément tout projet de modifier la constitution du pays en ce qui concerne la limitation du nombre de mandats présidentiels; réaffirme avec force qu’une démocratie saine doit respecter l’état de droit et toutes les dispositions constitutionnelles, y compris une éventuelle limitation du nombre de mandats présidentiels; invite donc le président de la République de Guinée à respecter la constitution du pays, et en particulier son article 27**;

4. exige
le respect du droit à la liberté de manifestation, de réunion, d’association et
d’expression que garantissent les normes internationales et les traités et
conventions des Nations unies ratifiés par la République de Guinée; prie le
gouvernement de la République de Guinée de prendre des mesures urgentes visant
à garantir le respect du droit de manifester librement et pacifiquement, à
instaurer un climat sûr sans forme de harcèlement, de violence ou

d’intimidation et à faciliter le dialogue avec l’opposition;

5. presse toutes les parties en présence à éviter une nouvelle escalade de la tension et de la violence; invite le gouvernement de la République de Guinée, les groupes d’opposition et la société civile à faire preuve de retenue, à agir de façon responsable et à engager un dialogue constructif pour trouver une solution durable, consensuelle et pacifique; invite l’Union européenne à poursuivre ses efforts pour renforcer la place de la société civile et encourager les acteurs non étatiques à jouer un rôle actif;

6. prie instamment le gouvernement de la République de Guinée de veiller à la tenue d’élections législatives et présidentielles transparentes, crédibles et libres en temps utile, avec la pleine participation des partis d’opposition, qui devront être libres de s’enregistrer, de faire campagne, d’accéder aux médias et de se réunir librement;

7. rappelle l’importance d’une commission électorale nationale indépendante du gouvernement et de tout parti politique; exhorte le gouvernement de la République de Guinée et le président Condé à garantir que la Commission électorale nationale indépendante de la République de Guinée agisse de manière totalement transparente et libre de toute ingérence, intimidation ou

contrainte de la part
de responsables politiques ou de partis au pouvoir;

8. presse
les autorités de la République de Guinée de respecter pleinement toutes ses
obligations nationales et internationales vis-à-vis des droits civils et
politiques, notamment la liberté d'expression, de réunion et d'association, le droit
de ne pas être soumis à la torture, à de mauvais traitements, ni à une
détention arbitraire ainsi que le droit à un procès équitable; souligne que le
respect des droits de l'homme doit être placé au cœur de toute solution
politique à la crise actuelle;

9. demande
aux autorités de la République de Guinée d'enquêter et de poursuivre,
conformément aux normes internationales, les membres des forces de sécurité
contre lesquels il existe des preuves de responsabilité pénale pour des
exactions passées et actuelles;

10. rappelle
que la consolidation de la démocratie requiert que la société civile soit
dynamique et puisse fonctionner sans crainte, intimidation, ni violence; prie
vivement le gouvernement et les forces de sécurité de s'assurer que le climat
permette la sécurité des représentants des organisations non gouvernementales
et de la société civile, notamment en révisant la législation sur l'utilisation

de la force lors de rassemblements publics;

11. souligne l'importance de garantir et d'encourager un paysage médiatique pluraliste, indépendant et libre au service de la démocratie; demande instamment aux autorités de la République de Guinée de cesser immédiatement toute forme de harcèlement et d'intimidation des journalistes, et en particulier de mettre un terme à la suspension arbitraire des cartes de presse, de respecter les droits individuels des journalistes et des défenseurs des droits de l'homme qui travaillent dans le pays et de veiller à leur sécurité, afin qu'ils soient en mesure de couvrir ou de surveiller la situation du pays dans le domaine politique et en matière de droits de l'homme;

12. critique vivement l'incarcération d'Abdourahmane Sanoh et d'autres dirigeants de l'opposition et de la société civile; demande la libération immédiate des prisonniers politiques du pays ainsi qu'une enquête sur les accusations courantes de mauvais traitements infligés aux prisonniers;

13. invite les autorités de la République de Guinée à cesser d'exproprier la population de leurs terres ou de leurs biens, tant qu'elles ne seront pas en mesure de respecter les droits des résidents, notamment en matière de préavis suffisant, d'indemnisation et de réinstallation avant expropriation;

souligne qu’il conviendrait d’accorder une indemnisation adéquate à toutes les personnes expropriées de force et non encore indemnisées;

14. rappelle qu’il est crucial que la République de Guinée coopère avec des partenaires régionaux afin de renforcer ensemble la démocratie, le développement et la sécurité; exhorte les autorités de la République de Guinée à collaborer étroitement avec des organisations régionales, notamment la CEDEAO, afin de rétablir les libertés fondamentales, d’enquêter comme il se doit sur les violations des droits de l’homme perpétrées au cours des manifestations et de mener une transition démocratique pacifique; rappelle que la solution à la crise actuelle doit passer par un dialogue interguinéen ouvert et accessible associant le gouvernement et les groupes d’opposition; indique en outre que la CEDEAO et les pays limitrophes de la République de Guinée peuvent jouer un rôle central dans la promotion et la continuité d’un dialogue interguinéen; rappelle que la CEDEAO a envoyé 70 observateurs pour participer à la mission d’observation électorale de la CEDEAO lors de l’élection présidentielle du 22 novembre 2019 dans la République de Guinée; invite le gouvernement guinéen et la CEDEAO à collaborer étroitement afin que les élections de 2020 se déroulent de manière pacifique et revêtent un caractère

représentatif; prie la Commission et les États membres de suivre les recommandations formulées dans l'examen périodique universel de janvier 2020 relatif à la République de Guinée, notamment en ce qui concerne le droit à la vie, à l'intégrité physique et à la liberté d'expression et de réunion pacifique ainsi que l'usage de la force et l'impunité; incite les autorités de la République de Guinée à participer de manière significative au prochain examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, notamment en permettant aux Nations unies d'accéder sans entraves au terrain, puis à appliquer pleinement les recommandations que formulera le groupe de travail;

15. exhorte l'Union européenne à surveiller attentivement la situation dans la République de Guinée et à demander des comptes au gouvernement sur toute violation d'engagements et d'accords dans le cadre du droit international en matière de droits de l'homme, notamment les articles 8, 9 et 96 de l'accord de Cotonou;

16. invite le vice-président de la Commission européenne et haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (VP/HR) ainsi que le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) à poursuivre le dialogue

politique, notamment au titre de l'article 8 de l'accord de Cotonou, en vue de réduire rapidement les tensions dans le pays et d'aider, si nécessaire, dans la préparation d'élections pacifiques, par exemple au moyen d'activités de médiation et de mesures de lutte contre les violences en amont et en aval des élections; demande également au VP/HR et au SEAE de collaborer avec les autorités de la République de Guinée, la CEDEAO, le Bureau des Nations unies pour les droits de l'homme dans la République de Guinée, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples ainsi que le représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, afin de déterminer une stratégie commune pour résoudre la crise politique actuelle;

17. se félicite que le 11e FED ait mis l'accent sur le soutien à l'état de droit dans la République de Guinée; prie vivement la Commission et le SEAE de continuer à soutenir le renforcement de la société civile et des institutions publiques indépendantes;

18. invite la délégation de l'Union européenne dans la République de Guinée à ne pas cesser de surveiller la situation de la société civile indépendante dans le pays, d'observer les procès des prisonniers politiques et d'aborder, dans son

dialogue avec les autorités de la République de Guinée, la question des droits
de l'homme dans le pays; demande à la Commission de suivre de près la situation
dans la République de Guinée et de faire régulièrement rapport au Parlement;

19. charge son Président de transmettre la présente résolution au Conseil, à la Commission, au vice-président de la Commission et haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, au président et au Parlement de la République de Guinée, aux institutions de la CEDEAO, à l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ainsi qu'à l'Union africaine et à ses institutions.

---

europarl.europa.eu

Sortie d'Alpha Condé : "C'est à croire que le président guinéen a perdu le Nord" [Le Pays BF]

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

SORTIE D'ALPHA CONDÉ SUR SON PROJET DE 3EME MANDAT

Il faut plus en pleurer qu'en rire

Se présentera, se présentera pas ? A quelques mois de la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, le président guinéen, Alpha Condé, continue de garder ce qui, pour lui, est encore un mystère sur le projet de 3ème mandat dont l'opposition lui prête l'intention et qui pollue l'atmosphère sociopolitique dans son pays. Interrogé sur la question, au détour du 33ème sommet de l'Union africaine (UA) qui a refermé ses portes le 10 février dernier à Addis-Abeba, le Professeur a non seulement botté en touche en disant qu'il revient au peuple d'en décider, mais, il s'est aussi montré plutôt agacé par la position de ceux qui s'insurgent contre les mandats multiples. Toutes choses qui ne laissent plus de doute quant à sa volonté de briguer un mandat supplémentaire, malgré la clameur de son peuple qui est vent debout, depuis plusieurs mois, contre l'adoption d'une nouvelle Constitution dont il a récemment couplé le référendum aux législatives reportées au 1er mars prochain. Mais, de cette sortie du chef de l'Etat guinéen, il faut plus en pleurer qu'en rire.

C'est à croire que le président guinéen a perdu le Nord

Et pour causes. Les vives tensions occasionnées par ce projet, ont déjà laissé plusieurs morts sur le carreau, lors des manifestations de rue. Et la série noire risque de se poursuivre si le président doit aller jusqu'au bout de sa logique, face à une opposition plus que jamais déterminée et qui a déjà fait la preuve de sa capacité de très forte

mobilisation dans la rue. Aussi est-on porté à croire que cette obstination du président guinéen ne peut répondre qu'à deux choses : soit il n'a pas encore pris toute la mesure du péril que représente un éventuel tripatouillage constitutionnel pour s'ouvrir la voie à un troisième mandat, soit il en est conscient et est prêt à dresser le bûcher pour son peuple, pour assouvir ses ambitions « pouvoiristes ». Dût-il, pour cela, user, comme c'était le cas lors de cette interview, d'arguments qui volent franchement au ras des pâquerettes. En tout cas, **c'est ce que l'on est porté à croire quand il dit, par exemple, ne pas comprendre pourquoi certains de ses homologues présidents peuvent allègrement aligner les mandats à souhait sans que cela n'émeuve outre mesure alors que dans son cas, on veut lui faire la morale. Mais qu'un octogénaire de son âge manque autant de sagesse pour comprendre qu'il n'est pas obligé de suivre les mauvais exemples des moutons noirs de la démocratie, cela a de quoi laisser songeur.** D'autant qu'il ne semble pas n'ont plus tirer leçon des exemples humiliants de certains de ses pairs qui ont fait plus que se brûler les doigts en s'essayant avant lui au jeu du tripatouillage constitutionnel pour se maintenir au pouvoir. C'est à croire que le président guinéen a perdu le Nord, toute chose qui risque de le conduire droit dans le mur ou lui valoir de sortir de l'histoire par une porte dérobée. A moins que tout cela ne procède finalement d'une irrésistible volonté mortifère de pouvoir à vie, pour avoir droit à des funérailles nationales. En tout cas, quand Condé dit qu'il revient au peuple guinéen de décider, on veut bien se demander de quel peuple il s'agit.

Si Condé persiste dans sa volonté de briguer le mandat de trop, il portera l'entière responsabilité des conséquences devant l'Histoire

Où met-il la déferlante de contestataires qui, mobilisés depuis des mois à travers le FNDC (Front national de défense de la Constitution), lui demandent de respecter la Loi

fondamentale de son pays en faisant valoir ses droits à la retraite ? Et puis, même si une partie du peuple jetait son dévolu sur lui, tout professeur qu'il est, ne peut-il pas se surpasser en faisant valoir sans ambages qu'il ne doit pas tordre le cou à la Constitution ? C'est par cela aussi que l'on reconnaît les Grands hommes, les vrais hommes d'Etat. C'est dire s'il n'a aucun égard, encore moins de remord, pour les morts consécutifs aux manifestations de protestation contre son projet de 3e mandat, dont la Guinée aurait pourtant pu faire l'économie. A la vérité, Alpha Condé se moque du peuple guinéen. Et il fait dans la fuite en avant en rejetant la responsabilité du choix du candidat sur son parti. Car, il sait, comme tout bon dictateur, que tant qu'il ne renoncera pas clairement de lui-même au pouvoir, sa formation politique ne se hasardera jamais à emboucher une trompette autre que la sienne. Parce qu'en Afrique, la voix du maître, c'est la voix du parti. Et Condé est conscient que parmi ceux qui le soutiennent, beaucoup le font soit par peur, soit pour des raisons œsophagiques ou claniques. En tout état de cause, si malgré toutes les alertes et les coups de semonce de l'opposition, Alpha Condé persiste dans sa volonté de briguer le mandat de trop, il portera l'entière responsabilité des conséquences devant l'Histoire.

Cet article est republié à partir de lepays.bf. Lire l'original ici

---

Insoumis et Amoulanfé, Mélenchon soutient la lutte du peuple de Guinée

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

@JLMelenchon (12 févr. 2020)

La Guinée en ébullition populaire [Par Jean-Luc Mélenchon]

La Guinée est en ébullition. Depuis cet automne, une intense mobilisation populaire demande le départ du président en place et un changement de régime. La situation de ce pays de 12 millions d'habitants montre une fois de plus la place centrale des peuples du continent africain dans les vagues de révolutions citoyennes dans le monde. Comme au Burkina Faso en 2014 ou au Soudan en 2018-2019, les Guinéens sont entrés en insurrection directement sur une revendication démocratique.

Le président de la Guinée, Alpha Condé, proche des réseaux PS, veut faire adopter une nouvelle Constitution pour se faire réélire au-delà de la limite aujourd'hui fixée à deux mandats. Le refus des Guinéens de cette modification constitutionnelle vient du fait qu'il comprennent parfaitement ce que cela veut dire : Alpha Condé a décidé qu'il ne perdrait jamais une élection. Et d'abord qu'il ne perdrait pas le référendum constitutionnel, qui doit se tenir le 1er mars.

Le peuple guinéen s'oppose donc à ce qu'on lui retire sa souveraineté. Il le fait d'une manière tout à fait massive et exemplaire. Les manifestations de l'automne ont réuni dans la capitale de cet État de 12 millions d'habitants, Conakry, entre 500 000 et un million de personnes. Sans compter les mobilisation dans les autres villes du pays, à Labé, Kindia ou Nzérékoré. Une alliance de type inédite s'est constituée pour porter les revendications du peuple en écartant le soupçon de récupération politique. Le Front National de la Défense de la Constitution (FNDC) réunit en son sein des collectifs citoyens, des partis d'opposition et des syndicats. C'est une forme assez proche de la plateforme Unidad Social qui porte le processus constituant déclenché par la révolution au Chili. Ce que j'ai nommé et appelé de mes voeux ici sous le nom de « fédération populaire ».

Évidemment, les revendications sociales rejoignent ici comme ailleurs dans ce cas les revendications démocratiques. Les besoins sociaux les plus essentiels ne sont pas pris en charge par l'organisation économique de la Guinée, dominée par le néolibéralisme global. En témoigne l'indice de développement humain pour lequel le pays se classe au 174ème rang sur 189 pays, évalué par l'ONU pour cet indicateur. La Guinée

possède évidemment des potentiels de création de richesses importants.
Mais ils tous sont exploités et capturés par des grandes entreprises
étrangères avec la complicité de l'oligarchie locale. Ainsi, la plus
grande mine de fer d'Afrique, qui est en Guinée, est la propriété d'un
fond singapourien. Et le port de Conakry est celle d'une filiale du
groupe français Bolloré. Cette attribution est entachée de fort soupçon
de corruption qui marche ici comme bien souvent avec la privatisation
des biens communs.

Récemment, le pays avait observé une trêve dans les manifestations. Mais cette trêve va s'achever la semaine prochaine. La décision d'Alpha Condé de coupler le référendum du 1er mars avec des élections législatives que tout le monde devine truquées a été vécue comme la provocation de trop. Des manifestations monstres sont convoquées à partir du mercredi 12 février. Le peuple guinéen peut espérer la victoire. Je lui la souhaite. Mais surtout, j'espère que le cout humain ne sera pas trop lourd à payer. Le pouvoir en place risque de provoquer un bain de sang avant de partir. J'adjure donc la diplomatie de mon pays de ne pas agir dans le sens d'un maintien en place de ce régime illégitime aux yeux de son peuple, comme il l'a déjà fait sur ce continent. La meilleure chose que mon pays peut faire pour aider les guinéens est de les laisser libre de leur destin.

---

melenchon.fr

La solution à la crise politique guinéenne [Par Lamarana Petty Diallo]

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Depuis
l'arrivée au pouvoir, en 2010 de Monsieur Alpha Condé, qui aime qu'on l'appelle
plutôt professeur que président, la Guinée va de crise en crise.

Durant les 10 ans à la tête de son parti, au détriment de la République, M. Condé professe la haine, la division, l'ethnocentrisme et les conflits de tout genre. Il ne préside en réalité que le RPG et son arc qui dégaine depuis une décennie, non pas des simples flèches, mais du gaz lacrymogène et de balles réelles contre les citoyens.

Cette
réalité politique pose nombre de questions tant aux Guinéens, partis politiques
compris, qu'aux organisations internationales. Il me parait opportun de leur donner
la réponse.

En effet, le sigle « RPG » du Rassemblement du Peuple de Guinée, renvoie à une arme bien connue : le fusil lance-grenade (ou lance-roquette). En anglais : « Rocket Propelled Grenades ». Cela explique que le RPG soit plutôt un parti belliqueux, va-t'en guerre et non pacifique. Dès lors, tous nos malheurs, déboires, échecs et conflits tiennent à ces trois lettres : R-P-G.

Autant dire que la guerre, du moins le conflit, est l'ADN du parti au pouvoir. Son histoire, sur laquelle nous ne reviendrons pas, le prouve à suffisance. Les discours enflammés de ses responsables politiques, plus bellicistes les uns que les autres, prônent la haine tout en rivalisant d'injures et d'arrogance. Le premier d'entre-eux à appeler, on s'en souvient, ses militants à « se préparer à l'affrontement ». Son système continue de s'armer et à militariser le pays.

Face à cette situation, nous devons montrer que notre ADN, c'est la paix, la cohésion sociale et la tolérance. Que nos gênes s'appellent unité, fraternité et coexistence ethnique et culturelle.

Cela ne signifie pas que le peuple doit être défaitiste ou capituler. Mais la lutte de l'opposition et du FNDC, des organisations régionales ou corporatistes n'est pas facile. Comme le faisait remarquer un de mes lecteurs « il est très difficile de parler de changement, de dignité et de conviction face à l'implication des autorités locales à servir le pouvoir pour conserver leurs postes et une population majoritairement illettrée et pauvre ».

En dépit de tout, la voie est tracée. Aux actions du front national de la défense de la constitution, se sont ajoutées celles des coordinations régionales de la Basse, Moyenne et Guinée-Forestière.

En se réunissant chez El Hajj Sékouna, les représentants desdites coordinations ont officiellement annoncé leur farouche opposition aux projets du pouvoir : nouvelle constitution et référendum, prélude à une présidence à vie. Malgré les intimidations, ils ont affiché sans aucune ambiguïté, leur détermination à contribuer à sauver le pays des dangers auxquels le pouvoir l'expose : conflit ethnique, présidence à vie, etc.

Le FNDC est sur la même voie depuis sa mobilisation historique du 14 octobre 2019. Il ne doit n'a pas faillir à la mission car les Guinéens semblent lui avoir donné carte blanche. Il doit les mener à la victoire du combat pour le respect des valeurs de la République incarnée par la constitution. Il le fait certes bien. Il nous reste désormais d'adapter la méthode à la finalité.

Dans tous les cas, face au FNDC, le pouvoir guinéen s'est montré impuissant. Le recours à la force par l'usage d'armes de guerre contre des citoyens désarmés est une preuve de faiblesse. Lancer les milices du pouvoir et, sûrement celles de Malick Sankhon, qui a affirmé haut et fort avoir plus de trois milles hommes armés, n'a en rien entamé la détermination populaire.

L'atteinte des autorités morales, pour ne pas dire leur profanation, symbolisée par la violation du domicile du Khalife de la

Moyenne-Guinée et celui d'El Hajj Badrou, Premier Imam de Labé, n'est qu'un
degré de plus dans la violence d'Etat.

Plus besoin de prouver que les Guinéens vivent depuis 2010 sous la violence d'Etat. Plus de 140 morts, soit une dizaine de différence avec le chiffre officiel de 157 victimes des massacres du 28 septembre 2009.

Le reste dépasse l'entendement : refus de réception des corps des victimes des forces de sécurité dans les hôpitaux, assassinat d'un ambulancier, brimades et tirs à balles réelles dans les cimetières, appréhension d'un imam sur la route de la mosquée.

Le comble de l'horreur, c'est l'utilisation d'une femme, nourrice de surcroît, comme bouclier humain. Bref, on aura tout vu avec M. Condé et son pouvoir.

Il y a de quoi être fatigué et dire ça
suffit. Le peuple de Guinée l'a fait
savoir en exprimant son ras-le-bol contre les projets de nouvelle constitution
et de troisième mandat. C'est aussi une manière de dire qu'il en a assez des
systèmes qui se suivent et qui sont plus catastrophiques les uns que les
autres. Qu'il ne supporte plus l'arrogance des mêmes têtes, souvent de la même
lignée, qui ne changent que pour asservir, mépriser les citoyens et exacerber
les tensions.

Le
FNDC doit prendre encore plus en compte la portée du message des Guinéens. Il
lui appartient de montrer ce
dont il est réellement capable car ses adhérents attendent de

voir la matérialité des manifestations. Additionner le nombre des morts ?
Mettre fin, comme cela s'est fait ailleurs : Burkina-Faso, Egypte, Tunisie, Algérie, à toutes velléités d'un homme de s'éterniser au pouvoir ?

La réponse réside en 2 mots : « Renoncer ou Démissionner » qui pourraient bien être le mot d'ordre des manifestations des 12 et 13 février.

En tout état de cause, de nouvelles méthodes devraient être adoptées tant en ce qui concerne les manifestations que leur itinéraire et point de rassemblement. Kaloum ne fait-elle pas partie de Conakry commune tout autre commune, pourrait-on se demander.

Quelle que soit l'option la solution à la crise doit être trouvée avant qu'il ne soit trop tard. On ose espérer que le rapprochement de toutes les organisations qui luttent pour la défense de la nation sera bientôt effective. Ainsi, sans se fondre dans le FNDC, les organisations syndicales pourraient faire comme le Groupe Organisé des Hommes d'Affaires (GOHA) en affichant ouvertement leur participation aux actions du front.

Le FNDC et tous les acteurs de la vie sociale et politique, surtout le pouvoir en place, qui fait encore preuve d'obstination, devraient comprendre que les Guinéens ne se laisseront plus faire. On ne pourra plus jamais rien leur imposer. A multiplier par 7 les 7 millions 7 cents mille électeurs (couvés pour les machines de la CENI), il n'en sortira aucun résultat car d'élections il n'y en aura pas. Si

telle est la volonté de la majorité. En revanche, la solution sera trouvée d’ici le premier mars.

Il
est grand temps d’avoir désormais présent à l’esprit que le peuple débout a
compris que, bien pire que les despotes et le mal qu’ils imposent, le silence
est encore plus coupable. D’où la lutte inlassable qu’il livre pour le respect
de la constitution.

> *Le FNDC et les leaders politiques de l’opposition doivent être à la hauteur des enjeux et des finalités. Ils incarnent l’espoir face à un système qui se montre de plus en plus pernicieux et inhumain. Ils doivent se montrer capables de porter l’espoir et le rêve d’un meilleur avenir.*

En tout état de cause, les Guinéens ont la détermination de prendre en main leur destin dans les plus proches échéances. Ils ont conscience que, c’est maintenant ou jamais.

M. Lamarana Petty Diallo Guinéen- Professeur Hors-Classe lettres-histoire – Orléans- France

---

Mike Pompeo « les Etats-Unis soutiennent fortement les transitions régulières et démocratiques du pouvoir »

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Déclaration de Michael Pompeo, Secrétaire d'État Américain sur les préoccupations des États-Unis à propos du processus électoral en Guinée

---

Les États-Unis sont préoccupés par les plans actuels du Gouvernement de Guinée de tenir des élections législatives et un référendum constitutionnel le 1er mars. Nous nous interrogeons de savoir si le processus sera libre, équitable et transparent, reflétant fidèlement la volonté de tous les électeurs éligibles.

Nous exhortons toutes les parties à engager un dialogue civil non violent. Le Gouvernement de Guinée devrait mettre en œuvre les recommandations des Nations Unies concernant les listes électorales et respecter son engagement en faveur d'une consultation nationale inclusive sur la nouvelle constitution.

La violence, la répression et l'intimidation politique n'ont pas leur place dans une démocratie. Nous appelons tous les

manifestants, quelle que soit leur appartenance politique, à s'abstenir de toute violence. Nous exhortons les forces de sécurité à respecter les droits de tous les citoyens à participer à des manifestations pacifiques. Nous demandons également au Gouvernement de Guinée d'enquêter pleinement sur tous les décès liés aux manifestations et de rendre publics les résultats de ces enquêtes.

Comme je l'ai signifié au Président Condé en septembre 2019 lors de sa visite à Washington, les Etats-Unis soutiennent fortement les transitions régulières et démocratiques du pouvoir.

Les États-Unis restent déterminés à travailler avec tous les Guinéens pour renforcer leur système démocratique pour la paix, la prospérité et le partenariat dans les années à venir.

gn.usembassy.gov

[NDLR]

Pour l'UE « la décision de coupler les élections législatives du 1er mars 2020

à un référendum constitutionnel divise profondément le pays »

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

[République de Guinée : déclaration de la porte-parole sur le processus électoral]

Les
préparatifs du processus électoral et la décision de coupler les
élections législatives du 1er mars 2020 à un référendum constitutionnel
divisent profondément le pays. De graves faits de violences ont déjà pu
être observés dans ce contexte.

L'importance de cette double échéance impose de s'assurer, dans le
cadre d'un dialogue inclusif, des conditions de transparence et
d'inclusivité, ainsi que du respect du cadre régissant les élections.

L'unité et la paix en Guinée doivent prévaloir sur les intérêts partisans.

L'Union Européenne, partenaire de longue date de la Guinée,

est prête à contribuer à la facilitation d’un dialogue inclusif, en partenariat avec les acteurs régionaux et internationaux.

Virginie BATTU-HENRIKSSON Spokesperson for Foreign Affairs and Security Policy + 32 (0)470 18 24 05

Gesine KNOLLE Press Officer for International Cooperation and Development +32 (0)2 29 54323+32 (0)460 754 323

ICG dénonce les recours à la Constitution pour se maintenir au pouvoir

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Republication de contenu*

Manifestations les 12 et 13 février 2020, le FNDC souligne que «deux choix s'imposent à tous les guinéens : la résignation ou la résistance»

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

> *« Une fois de plus, Alpha Condé a montré qu'il méprisait son peuple, son peuple qu'il n'a cessé de battre, de tuer, d'humilier depuis tous ces mois et à qui il a infligé aujourd'hui un camouflet en refusant de rencontrer les religieux, qui sont pourtant unanimement respectés par le peuple de Guinée. »*

Lisez l'intégralité de la déclaration

Front National pour la Défense de la Constitution

Déclaration N°001/FNDC/2020

Depuis plusieurs mois, le peuple de Guinée manifeste pour sa liberté et contre le projet d'Alpha Condé de se maintenir à vie au pouvoir.
Le FNDC avait accepté une trêve, pour tenter de résoudre la crise profonde que traverse notre pays. Mais de son côté, Alpha Condé a délibérément saboté les démarches de paix entreprises par les religieux de toutes confessions confondues.

Cette trêve observée à la demande des leaders de la société civile est la preuve manifeste que le FNDC ne recherche que la stabilité, la paix et la sécurité dans notre chère Guinée. Notre pays a trop souffert. Il a déjà été éprouvé par les dictatures successives, la corruption, le détournement des richesses de notre sous-sol, la pauvreté, le chômage d'une jeunesse sacrifiée qui n'a plus d'autre choix que d'aller mourir en tentant de traverser la Méditerranée. Et aujourd'hui, nous faisons face à un mal pire encore, un tyran Alpha Condé qui tente coûte-que-coûte de se maintenir au pouvoir, quitte à noyer son propre pays dans le sang.

Une fois de plus, Alpha Condé a montré qu'il méprisait son peuple, son peuple qu'il n'a cessé de battre, de tuer, d'humilier depuis tous ces mois et à qui il a infligé aujourd'hui un camouflet en refusant de rencontrer les religieux, qui sont pourtant unanimement respectés par le peuple guinéen.
Au lieu de faire amende honorable et de demander pardon à ses compatriotes, Alpha Condé tente une fuite en avant. Il a pris un décret repoussant la date des élections législatives au 1er mars. Car ce 1er mars, il organisera de manière simultanée un référendum dont le résultat sera truqué et qui lui permettra de se maintenir au pouvoir, contre l'aspiration de son propre peuple.

Devant cette folie, deux choix s'imposent à tous les Guinéens : la résignation ou la résistance.
Le FNDC, fidèle à ses valeurs et son combat, a fait son choix. Il opte pour la résistance active et appelle le peuple de Guinée, ce peuple qui depuis l'indépendance s'est si souvent levé pour dire non à l'arbitraire, non au pouvoir d'un seul et oui au pouvoir de tous, à se lever une dernière fois pour gagner sa liberté. **Il appelle la communauté internationale à cesser toute coopération avec le gouvernement illégitime d'alpha condé. Nous ne pouvons pas croire que d'autres pays se rangent plus longtemps aux côtés d'Alpha, et non pas aux côtés de 12 millions de guinéens qui se meurt dans la misère et sous les balles.**

Le FNDC lance un appel solennel au peuple de Guinée pour qu'il sorte en masse et participe à des manifestations de résistance prévues sur toute l'étendue du territoire national **les mercredi 12 et jeudi 13 février 2020.** Ce sera l'occasion de rappeler l'opposition ferme de la population au projet d'un homme, qui est désormais seul et détesté de tous.

L'avenir de la Guinée est entre les mains de tous les Guinéens.
Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons.

Conakry 07 / février / 2020

L’opposition en colère contre le référendum constitutionnel du président Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Le président de la Guinée Alpha Condé a annoncé, mardi 4 février, l’organisation d’un référendum constitutionnel fixé au 1er mars 2020, le même jour que des élections législatives. Cette décision a provoqué l’ire de l’opposition qui y voit un manœuvre pour briguer un troisième mandat.

Le président guinéen Alpha Condé a fixé au 1er mars la tenue d’un référendum constitutionnel et de législatives, malgré l’intense contestation de l’opposition qui dénonce une manœuvre pour briguer un troisième mandat fin 2020.

Le décret présidentiel a été lu mardi 4 février au soir sur les médias d’État – télévision et radios -, provoquant une série de réactions outrées de l’opposition, qui entend empêcher le bon déroulement des législatives et de cette consultation constitutionnelle.

Lundi soir, un autre décret du chef de l'État avait annoncé que les élections législatives, prévues le 16 février après avoir été

déjà maintes fois reportées, auraient finalement lieu le 1er mars.

Vives tensions

L'annonce de la date du référendum, attendue depuis des semaines, risque d'accroître les tensions déjà vives dans ce pays de 13 millions d'habitants, pauvre malgré d'importantes ressources minières.

La Guinée est le théâtre depuis mi-octobre de protestations contre le projet prêté de longue date au président, élu en 2010 et réélu en 2015, de chercher à se succéder fin 2020. L'actuelle Constitution limite à deux le nombre de mandats présidentiels.

L'avant-projet de nouvelle Constitution divulgué en décembre et qui sera soumis à référendum dans moins d'un mois maintient cette limite. Mais l'opposition soupçonne que l'adoption d'une nouvelle Constitution serve à Alpha Condé de prétexte pour remettre son compteur présidentiel à zéro.

Alpha Condé, 81 ans, dénonce l'actuelle loi fondamentale, datant de 2010, comme un concentré d'intérêts corporatistes comportant des lacunes et incohérences.
Alors que la communauté internationale, dont l'ONU et la

France,
s’inquiète des troubles dans le pays, il a récemment averti que personne ne dicte à la Guinée ce qu’elle doit faire.

Boycott des législatives

Rien de tout ce que fait Alpha Condé ne surprend. C’est à nous de faire ce que nous avons promis de faire,
a déclaré, mercredi 5 février, le chef du Bloc Libéral (BL), un parti
d’opposition qui boycottera les législatives. À savoir : dénier au chef de l’État la possibilité d’organiser les élections à n’importe quelle date, lui dénier le référendum sur la nouvelle Constitution et dénier à Alpha Condé le 3e mandat.

En revanche, un autre parti politique, l’Union des Forces démocratiques (UFD) a choisi de participer aux législatives, contrairement à la majorité de l’opposition, qui a décidé de boycotter
et même d’empêcher la tenue du scrutin. Mais pour son président, Mamadou
Bah Baadiko, le couplage des législatives et du référendum relève du banditisme politique.

On va insister auprès de nos électeurs, on ne touche pas à un seul bulletin du référendum et on ne vote que pour les législatives, a déclaré Mamadou Bah Baadiko.

L’annonce du référendum le même jour que les législative va enclencher une situation qui va être très difficile à gérer,
selon Abdoul Gadiry Diallo, président de l’Organisation guinéenne de
défense des droits de l’homme et du citoyen (OGDH). Dans un communiqué
publié mardi, l’ONG avait estimé que la paix et l’unité nationale n’ont jamais été aussi menacées en Guinée que

maintenant.

Incertitude sur la candidature d'Alpha Condé à un troisième mandat

Alpha Condé garde jusqu'ici le silence sur ses intentions, ne disant pas s'il compte se représenter à la fin de l'année.

Mais l'éventualité d'un troisième mandat a fait descendre à plusieurs reprises dans la rue des dizaines, voire des centaines de milliers de Guinéens à l'appel d'un collectif de partis d'opposition, de syndicats et de membres de la société civile, le Front national pour la Défense de la Constitution (FNDC).

Le coordinateur national du FNDC, Abdourahmane Sanoh, estime que le couplage des législatives et du référendum n'est qu'une astuce pour amener davantage de personnes aux urnes.

« Ils veulent aller jusqu'au bout le 1er mars et le FNDC est prêt à aller jusqu'au bout pour empêcher qu'il y ait effectivement le référendum », a-t-il déclaré mercredi lors d'une conférence de presse.

Le mouvement a été plusieurs fois durement réprimé et s'est accompagné de troubles à travers le pays. Au moins 28 civils et un gendarme ont été tués depuis mi-octobre. Les manifestations ont toutefois été suspendues par le FNDC.

Opposant historique qui connut l'exil et la prison, Alpha Condé a été le premier président démocratiquement élu en 2010.

Son avènement a marqué l'instauration d'un gouvernement civil après des décennies de régimes autoritaires et militaires. L'opposition dénonce toutefois une dérive dictatoriale.

Cet article est republié à partir de Ouest-France. Lire l'original ici

---

Législatives et référendum, le couplage dénoncé « Cette décision est lourde de conséquences politiques et économiques » réagit Bah Oury

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Ce mardi 4 février 2020, Alpha Condé, dans un décret, annonce que le scrutin législatif du 1er mars serait couplé à un référendum constitutionnel.

Sur son

compte Twitter, Bah Oury, président de l'UDD réagit à cette annonce.

« Les guinéens se réveillent inquiets pour l'avenir suite à la décision de M. Alpha Condé de fixer au 1 er mars la date du référendum pour " l'adoption d'une nvelle constitution " afin de briguer un 3éme mandat. Cette décision est lourde de conséquences politiques et économiques.

Cette fuite en avant est perçue comme l'expression du mépris à l'égard de la population.
Les chefs religieux du pays se voient ouvertement humiliés par le rejet de leur tentative de médiation. La demande du clergé catholique de respecter la constitution est ignorée.

La récente tournée de membres du gouvernement au Fouta a permis aux notables de la région d'exprimer leurs inquiétudes et leurs frustrations suite à une militarisation rampante de cette partie du territoire national. Les guinéens sont inquiets et craignent le pire pour leur pays.

Quelle est cette fatalité qui empêche les exécutifs guinéens de faire preuve de raison et de responsabilité pour promouvoir la bonne gouvernance en favorisant le respect des droits, en honorant leurs engagements et en aimant leur pays et son peuple. Bref ils ont manqué de vertu! »

Souveraineté ! Mais et la responsabilité de protéger ? [Par Fodé Baldé]

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

TRIBUNE. Toutes les dictatures ont le même refrain : elles chantent et brandissent avec arrogance le principe de la souveraineté quand elle réalise avoir commis l'irréparable. Ainsi, elles tentent d'éveiller les sentiments nationalistes pour empêcher tout interventionnisme.

Cette stratégie est connue et, a, pendant longtemps, fait échouer des missions de paix dans le monde. Voilà pourquoi en 2005 le principe de « la responsabilité de protéger » [lien, ndlr] a été entériné par la Commission Internationale de l'intervention et de la souveraineté des États de l'Organisation des Nations Unies. Alors désormais le devoir d'ingérence est consacré quand il y'a de graves violations des droits de l'homme dans un pays. Mieux quand l'Etat est producteur de violence contre ses populations, il y'a nécessité d'apporter protection à ses dernières.

> *Aujourd'hui la Guinée se trouve dans ce schéma : où les populations n'ont pas de protecteurs car les forces de sécurité et de défense, censées les protéger, les répriment.*

> *Les jeunes sont assassinés, leurs dépouilles refusées dans les morgues du pays, d'autres sont kidnappés puis mis en prison sans procès, les uns sont blessés avec des handicaps à vie, les cortèges funèbres sont attaqués de la mosquée au cimetière : la société guinéenne se déshumanise. La dictature sévit juste pour se pérenniser.*

Face à ce dont les populations guinéennes sont victimes et à un moment où le pouvoir de Conakry brandit avec fierté la souveraineté de notre pays : il faut lui rappeler que cette souveraineté s'exerce conformément à la constitution. Étant donné que toutes les lois sont violées, les institutions assujetties, les populations martyrisées, tous les espoirs sont désormais tournés vers la communauté internationale. À elle, d'amener les populations à lui réaffirmer sa confiance car, à cette allure, elles se sentent abandonnées et trahies pour avoir cru et défendu des valeurs universellement partagées telles que la démocratie, l'alternance.

En conclusion, aucun principe de souveraineté ne peut empêcher l'International d'agir et ce, au nom du principe onusien : « la responsabilité de protéger », pour protéger des vies. Et le cas échéant, elle aura ces morts sur sa conscience ! Dans tous les cas, l'histoire de notre communauté de destin s'écrit et continuera de s'écrire avec chacun sa responsabilité ! A chacun

d’agir ou de trahir la mission qui lui est dévolue.

Fodé BALDE
Homme Politique Guinéen *LA GUINÉE D’ABORD*

« Les guinéens doivent chercher rapidement les voies et moyens de sortir de cette crise » [Mohamed Ibn Chambas]

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

SCAN TV [le choix de la rédaction]

Mohamed Ibn Chambas, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Afrique de l’Ouest et au Sahel rencontre les responsables du FNDC

Extrait de Espace TV

Guinée : JT 20H (lundi 27/01/2020)

Retrouvez l’intégralité du JT ici

Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

UNOWAS

United Nations Office for West Africa and the Sahel

Ensemble pour la Paix *Together for Peace*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE REPRESENTANT SPECIAL POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST ET LE SAHEL APPELLE TOUS LES ACTEURS EN REPUBLIQUE DE GUINEE A REDOUBLER D'EFFORTS POUR GARANTIR UN SCRUTIN SANS VIOLENCE ET RESPECTUEUX DES DROITS DE L'HOMME

Dakar, 29 Janvier 2020- Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, a effectué une mission en République de Guinée du 26 au 29 janvier 2020. Pendant son séjour, il a travaillé en étroite concertation avec M. Tieman Coulibaly, l'Envoyé spécial de la Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la Guinée.

La visite du Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel s'inscrit dans le cadre de la poursuite des efforts des Nations Unies en partenariat avec les acteurs nationaux et internationaux pour mettre un terme à la crise qui prévaut dans le pays, et à faciliter l'organisation d'élections inclusives, crédibles, transparentes et apaisées, en particulier les élections législatives.

Durant son séjour, Mohamed Ibn Chambas a rencontré divers acteurs nationaux et internationaux. Il s'est notamment entretenu avec le Président de la République de Guinée, le Professeur Alpha Condé, des membres du Gouvernement, les représentants de la majorité présidentielle et de l'opposition, les partenaires au développement, le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), ainsi que les représentants du système des Nations Unies. Il a également tenu conjointement avec l'Envoyé spécial de la Secrétaire générale de l'OIF, des séances de travail avec la Commission Electorale Nationale indépendante (CENI), ainsi que le groupe des sept Commissaires ayant suspendu leur participation.

A cet égard, le Représentant spécial a salué la qualité de l'assistance technique fournie à la CENI, et a encouragé l'OIF à poursuivre son accompagnement du processus électoral.

A tous ses interlocuteurs, le Représentant spécial a insisté sur la nécessité de mettre fin à la violence, au langage incendiaire et aux tensions intercommunautaires, et de résoudre les désaccords à travers le dialogue, dans le respect des libertés et droits fondamentaux.

Rappelant l'importance de ces échéances électorales de 2020 pour la consolidation des acquis démocratiques en Guinée, le Représentant spécial a appelé les autorités, ainsi que l'ensemble des acteurs, à redoubler d'efforts pour garantir la tenue de scrutins inclusifs, crédibles, transparents, et apaisés dans le respect des droits de l'homme.

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, a renouvelé l'engagement des Nations Unies et celui de la communauté internationale à accompagner les Guinées dans leurs efforts pour consolider la paix, la démocratie et le développement.

Bureau de Communications Stratégiques et de l'Information Publique

Kouider Zerrouk, Chef de bureau – (+221) 33 869 85 60 / 77 332 49 28 – zerrouk@un.org
Angelita Mendy Diop, Chargée de communication – (+221) 33 869 85 47 / 77 450 61 81 – mendya@un.org
Cheikh A. Bamba Seye, Webmaster – Community Manager – (+221) 33 869 85 26 / 76 477 35 53 – seyec@un.org
Ngor, route de la plage – PO Box 23 851, Dakar Ponty (Sénégal)

www.unowas.unmissions.org Facebook.com/UNOWAS Twitter.com/UN_UNOWAS Flickr.com/UNOWAS

Crise politique en Guinée : les chefs religieux font des recommandations pour une sortie de crise

écrit par GuineePolitique© | 28 février 2020

Dans une déclaration commune, les chefs religieux (musulmans et chrétiens) se prononcent sur la crise politique actuelle en Guinée et interpelle les différentes parties prenantes. Au chef de l'Etat, ils demandent de « repousser à une date ultérieure les élections législatives », au FNDC de mettre fin aux manifestations.

« Les leaders religieux musulmans et chrétiens recommandent au chef de l'Etat, président de la République, garant de la paix et de la quiétude sociale d'user des pouvoirs que lui confèrent son statut de Père de la Nation et de ses prérogatives constitutionnelles pour repousser à une date ultérieure les élections législatives, le temps nécessaire pour garantir des élections libres, transparentes… »

Les leaders religieux
demandent au FNDC de « suspendre toute manifestation de rue et

de donner
la chance aux élections afin de trouver un terrain d’entente pour aller à des
élections législatives libres, transparentes, consensuelles et inclusives ».

Ils demandent aussi « à tous d’éviter les propos aux relents ethniques et régionalistes et des actes qui portent atteinte à la vie et à l’intégralité morale et physique de leurs concitoyens, et d’éviter de détruire ou de vandaliser les biens publics et privés ».